

3^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 23 mars 2021, 19 h 30

RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE – ZOOM

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- | | | |
|----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. | Période d'information du conseiller municipal | 19 h 35 |
| 4. | Questions et commentaires du public | 19 h 50 |
| 5. | Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 janvier et du 23 février 2021 | 20 h 05 |
| 6. | Dossiers du conseil de quartier | 20 h 10 |
| | a. Sécurité routière : Présentation du projet | |
| | b. Vision de mobilité active : Présentation du mémoire | |
| | c. Stratégie de développement durable : consultation publique | |
| | d. Suppression des enregistrements Zoom des séances | |
| | e. Assemblée générale annuelle (AGA) | |
| | f. Suivi du parc de planches à roulettes et de trottinettes au parc Réal Cloutier | |
| | g. Suivi du centre communautaire | |
| 7. | Correspondance, trésorerie et fonctionnement du conseil | 20 h 50 |
| | a. Correspondances | |
| | b. Approbation de dépenses | |
| 8. | Divers | 21 h 00 |
| 9. | Levée de l'assemblée | 21 h 10 |

Manon Therrien
Présidente

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mardi 23 mars 2021, à 19h30

En visioconférence

**Conseil de quartier de Saint-Émile
PROCÈS-VERBAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien

Mme Annie Lafrance

Mme Geneviève Lemieux

M. Pierre Rivard

M. David Lavoie

M. David Routhier

Présidente

Vice- présidente

Secrétaire

Trésorier

Administrateur

Administrateur

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIT ABSENT :

M. Denis Saint-Pierre

Administrateur

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

M. Jean-Sébastien Mathon

Conseiller en consultations
publiques

Mme Henriette Lafond

Secrétaire de soutien

M. Steeve Verret

Conseiller municipal du district de
Lac Saint- Charles Saint-Émile

Outre les personnes mentionnées, aucun citoyen n'assistait à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h37. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pierre Rivard et appuyé par Mme Geneviève Lemieux d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret mentionne qu'il travaille très fort pour implanter des trottoirs sur la rue Vézina. Ces trottoirs devront être construits avant la prochaine rentrée scolaire de septembre. Ils relieront l'école au quartier résidentiel sur les rues Vézina, Cassiopée et de la Grande-Ours. Il cherche aussi pourquoi, dans l'émission de chèques pour la sécurité routière, les écoles du Beauséjour et de l'Accueil sont placées dans le secteur du Centre de Services scolaires des Premières-Seigneuries alors que l'école du Vignoble est placée dans le secteur du Centre de Services scolaires de La Capitale. Il y a un problème de ce côté. M. Steeve Verret et M. Jean-Sébastien Mathon s'informeront auprès de M. Hervé Chapon, à la Ville.

Questions

Mme Geneviève Lemieux

Q. Vu que la neige est presque fondue, est-ce que le nettoyage des rues se fera bientôt?

R. Le corridor des Cheminots est déjà nettoyé et le nettoyage des rues est déjà commencé, il se fait graduellement, à mesure que la neige ou la glace est partie dans la rue.

M. Steeve Verret mentionne que la réponse, pour notre demande de plan et d'offre de services pour le Centre communautaire arrivera bientôt. Il a refait une demande en son propre nom auprès du responsable.

Q. Y aura-t-il des travaux ou des constructions, cet été dans Saint-Émile?

R. On fera des trottoirs sur les rues Saint-Romain et Saint-Julien, et des infrastructures seront refaits sur la rue de la Faune. Il y aura des compensations pour les entreprises concernées au prorata de leurs revenus et pertes depuis 3 ans. Dans les parcs, il n'y a rien de prévu pour cette année. En 2021, les travaux se font sur le terrain Henri-Casault, à Charlesbourg. L'an prochain, il est prévu de placer du gazon synthétique au parc Réal Cloutier, sur le terrain de baseball.

Q. Y a-t-il un suivi pour la demande de feux de circulation au coin des rues de la Faune et Lapierre?

R. La Ville a répondu qu'il n'y avait pas de solution car il y aurait un risque de désynchroniser les autres lumières. M. Steeve Verret va faire parvenir aux membres le courriel contenant la réponse. Il s'informerait des raisons auprès du responsable du courriel. Le conseil penserait à des rétroactions un peu plus tard. Les membres ne sont pas satisfaits de cette réponse et M. Verret fera parvenir leur désaccord au responsable.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Ce point est annulé, aucun citoyen n'étant présent.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 janvier 2021 et du 23 février 2021

Mme Geneviève Lemieux propose l'adoption du procès-verbal du 26 janvier 2021 et Mme Annie Lafrance appuie.
Adopté à l'unanimité.

M. David Routhier propose l'adoption du procès-verbal du 23 février 2021, Mme Annie Lafrance appuie.
Adopté à l'unanimité.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a. Sécurité routière

Mme Annie Lafrance a préparé un communiqué, sur la sécurité routière, pour annoncer le financement aux parents et Mme Manon Therrien l'enverra aux écoles.

Mme Annie Lafrance n'a pas encore reçu les autocollants, tels que promis, pour distribuer aux enfants.

Dans le cadre de la Vision de la mobilité active, Mme Geneviève Lemieux suggère aussi d'aller sur le site de Transport Viable afin de prévoir des activités en lien avec les interventions de la Ville. Elle s'informerait de la prochaine stratégie de sécurité routière dans Saint-Émile (surtout parcours, pancartes et marquage des rues) afin de ne pas dédoubler nos interventions.

Mme Annie Lafrance assistera à la prochaine réunion pour la réduction des limites de vitesse, le 31 mars.

b. Vision de mobilité active – Présentation du mémoire

Mme Geneviève Lemieux a préparé un mémoire sur la Vision de la mobilité active. Ce mémoire présente :

- un sentier linéaire le long du cours d'eau, dans le secteur de la rue de l'Apogée;
- des passages piétons pour relier la nouvelle école au secteur;

- un passage pour piétons sur la rue Lapierre au sud pour rejoindre le corridor des Cheminots;
- un passage pour piétons sur la rue des pins gris et Vénus ;
- sur la rue de la Faune, près de l'usine Auclair et Martineau, une demande pour déneiger le passage déjà existant;
- un ajout de trottoirs sur la rue Fréchette;
- un corridor piétons-vélos sur la rue des Sommeliers.

Ce mémoire sera déposé le 31 mars. La Ville prévoit adopter sa Vision de mobilité active à l'hiver 2022.

Mme Manon Therrien demande une résolution pour le dépôt de ce mémoire.

Résolution 21 – CA - 16

Mme Geneviève Lemieux propose le dépôt du mémoire sur la Vision de mobilité active le 31 mars 2021. M. Pierre Rivard appuie.
Adopté à l'unanimité.

Mme Geneviève Lemieux demande que la Ville fasse un suivi sur les mémoires déposés. M. Jean Sébastien Mathon répond qu'avec la nouvelle stratégie de développement durable, c'est exactement ce qui va arriver, car les membres du conseil de quartier et les citoyens seront mieux renseignés par des rétroactions avec la nouvelle politique de consultations publiques.

c. Stratégie de développement durable : consultation publique

Le 11 mars, il y a eu une séance d'information publique. La ville veut se doter d'une stratégie de développement durable et cherche des idées. Il y a une boîte pour recueillir des commentaires et des idées. M. Jean Sébastien Mathon fera parvenir le lien aux membres.

d. Suppression des enregistrements Zoom des séances

M. Jean-Sébastien Mathon mentionne que la demande pour la suppression des enregistrements Zoom a été accueillie favorablement mais qu'il faudrait garder l'enregistrement, dans le cas d'une demande d'opinion, pour une cause légale. Le cas est à l'étude et il nous reviendra plus tard à ce sujet.

e. Assemblée générale annuelle (AGA)

M. Mathon annonce la tenue d'une assemblée générale annuelle le 27 avril 2021. Il a besoin d'une résolution pour nommer un président d'élection.

Résolution 21 – CA – 17

Mme Manon Therrien propose M. Jean-Sébastien Mathon comme président d'élection

Mme Geneviève Lemieux appuie.

Adopté à l'unanimité.

M. Mathon enverra la liste des membres qui sont en élection cette année et Mme Geneviève Lemieux secrétaire écrira le bilan de l'année.

f. Suivi du parc de planches à roulettes et de trottinettes

Le PIQ (Plan d'investissement quinquennale) ne prévoit pas l'instauration d'un parc de planches à roulettes à Saint-Émile. M. Verret suggère de faire une consultation publique pour désigner un parc de planches à roulettes et si la population y répond favorablement il trouvera le financement. Celui du lac Saint-Charles est éloigné des maisons et du chemin. Les gens ne sont pas intéressés d'avoir ce genre de parc près de leur maison à cause du bruit. M. David Routhier propose de faire un sondage auprès des enfants des écoles afin de savoir s'ils sont intéressés à avoir un tel parc.

Les membres pensent à la possibilité d'en placer un au parc Réal Cloutier car il y a déjà des services instaurés sur ce parc.

Mme Geneviève Lemieux

Q. Combien coûterait un parc de planches à roulettes

M. Steeve Verret

R. 400,000.00\$, c'est très cher.

g. Suivi du Centre communautaire de Saint-Émile

M. Jean Sébastien Mathon a reçu une réponse de la Ville pour la demande de fournir un plan des locaux, l'horaire et le taux d'occupation de ces locaux.

La réponse est que cette information n'est pas disponible et on demande ce qui motive le conseil pour faire cette demande. Les membres du conseil ne sont pas satisfaits de cette réponse et précisent qu'on a le droit d'avoir une réponse à nos demandes. Le conseil croit que le Centre est désuet, les locaux auraient besoin d'être repensés et rafraîchis et qu'ils ne sont pas utilisés adéquatement. De concert avec les Loisirs des Hauts-Sentiers, les membres voudraient revoir l'offre de services de ces locaux pour une utilisation plus adéquate, afin d'offrir un meilleur service à nos citoyens.

Vu que le responsable n'a pas donné une réponse favorable à nos demandes,

les membres proposent de remanier la résolution 21-CA-12. M. Jean-Sébastien Mathon écrira un texte approuvé par Mme Manon Therrien, présidente et l'enverra au responsable pour obtenir une meilleure réponse.

7. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a. Correspondance

- Mme Geneviève Lemieux a reçu une invitation, le 22 mars, pour le Plan de mise en valeur des rivières.
- Invitation pour la Nouvelle politique de participation publique :
- M. Jean-Sébastien Mathon explique que les responsables vont rencontrer les Citoyens avant les projets pour leur expliquer le projet et leur faire part des modifications que ça implique. Ils demandent aussi les suggestions des citoyens.
- Stratégie de développement durable :
- Le sujet est expliqué au point 6 c)
- Le 4 mars, Mme Pauline Rochette du conseil de quartier de la ville de Loretteville a sollicité le conseil pour avoir un avis sur le réseau de transport structurant.
- Le 22 mars, dépôt de la lettre d'appui pour l'inclusion sociale des femmes dans la société.

b. Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard mentionne qu'il y avait 1702.31\$, au 31 janvier 2021 et le 6 février 2021, 1619.41\$ dans le compte. Le conseil doit recevoir 3000.00\$ pour le projet de la sécurité routière mais le chèque n'est pas encore déposé dans le compte du conseil.

Résolution 21 – CA -18

M. Rivard demande une résolution pour un chèque (047) de 160.00\$ pour Mme Henriette Lafond pour les procès-verbaux du 26 janvier 2021 et du 23 février 2021.

Mme Geneviève Lemieux propose, M. David Lavoie appuie.
Adoptée à l'unanimité.

c. Fonctionnement du conseil

Mme Geneviève Lemieux demande si on peut envoyer les communications du conseil à Mme Annie Lafrance vice-présidente. Tous les membres semblent tous d'accord avec cette idée.

À l'avenir M. Mathon enverra aussi la correspondance à Mme Annie Lafrance, qui est vice-présidente.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 22h17.
Mme Geneviève Lemieux appuie.

Adoptée à l'unanimité.